

TGV Berne-Paris

Le Canton de Neuchâtel s'oppose au démantèlement prévu

La chancellerie d'Etat communique:

L'opérateur Lyria, responsable de l'offre des TGV entre Paris - Neuchâtel - Berne, a annoncé jeudi 30 avril 2009 aux Cantons de Berne et Neuchâtel que dès l'horaire 2010, il ne subsisterait plus qu'une seule paire de TGV entre Berne et Paris via Neuchâtel.

Si le Canton de Neuchâtel prend connaissance avec satisfaction que la liaison Paris-Berne via Neuchâtel n'est pas remise en question par l'opérateur, il ne peut pas accepter en l'état actuel la suppression de 50% des prestations et demande à l'opérateur de revenir sur sa décision.

La demande a légèrement reculé l'an passé, mais il faut souligner que l'offre a déjà été réduite de 15 % en 2007. Les TGV du système Berne/Lausanne - Paris sont aussi bien remplis que ceux reliant Zürich/Bâle - Paris. Le faible taux d'occupation de 29% cité par les CFF ne concerne pas l'ensemble du tracé mais uniquement le tronçon Neuchâtel - Berne. Le tronçon Bâle - Mulhouse en direction de Paris affiche aussi un taux d'occupation inférieur à la moyenne.

Le Canton de Neuchâtel souligne qu'il existe un potentiel important pour améliorer l'attractivité des liaisons TGV via Neuchâtel. En partenariat avec le Canton de Berne, des études ont notamment démontré qu'une amélioration importante du temps de parcours pourrait être effective dès 2010. Des propositions seront faites afin de démontrer la pertinence de la possible augmentation de rentabilité nécessaire pour pérenniser le maintien des trains les moins rentables.

Le Canton de Neuchâtel prendra contact avec le directeur général des CFF M. Andreas Meyer - les CFF étant actionnaires de Lyria - afin de pouvoir présenter des propositions ayant une influence positive sur le résultat d'exploitation et lui demander de revenir sur cette décision.

Pour de plus amples renseignements :

Pascal Vuilleumier, chef de l'Office cantonal des transports, tél. 032 889 67 01 ou 079 271 73 43.

Neuchâtel, le 4 mai 2009